

*Le Bélier est un spécialiste en fonderie aluminium pour l'industrie automobile mondiale*

**Chiffre d'affaires consolidé du 1<sup>er</sup> trimestre 2020  
en retrait de -14,3% en données corrigées**

*Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 2020 s'élève à 73,4 M€, en retrait de -16,9% comparé à celui du premier trimestre 2019. Corrigée des variations des cours de l'aluminium et des effets de change, le retrait du chiffre d'affaires s'établit à -14,3%, quand le marché de production mondiale de véhicules régresse de -25,9% (\*).*

KEUR	au 31/03/2020	au 31/03/2019	variation
FONDERIES	60 567	74 766	-19,0%
USINAGE	9 546	9 983	-4,4%
OUTILLAGES	1 893	2 216	-14,6%
AUTRES	1 443	1 447	-0,3%
<b>TOTAL</b>	<b>73 449</b>	<b>88 412</b>	<b>-16,9%</b>

(\*) données marché : source LMC avril 2020

Compte tenu de la pandémie de COVID-19, l'évolution des tonnages du Groupe sur le premier trimestre affiche un retrait de -16,3% par rapport au T1 2019 quand le marché régresse de -25,9% : les tonnages en Chine accusent un recul de -48,5% pour un marché à -52,6%, l'Europe montre une tendance plus modérée de -9,8% pour un marché à -19,1%, tandis que le Mexique est quasi stable à -0,3% sur un marché à -11,9%.

L'activité outillage est en retrait sur la période de -14,6% du fait des retards pris par les clients pour l'homologation des produits nouveaux. L'activité usinage résiste bien (-4,4%), comparée aux tonnages et au marché lui-même, et ceci grâce aux lancements récents (2018 & 2019) dans ce domaine.

Au regard du niveau d'activité, des mesures de réduction de coûts sont déjà mises en œuvre dans tous les domaines, les approvisionnements en matière première sont ajustés, des mesures d'optimisation de la trésorerie sont implémentées et les investissements limités aux besoins critiques pour les lancements de certains nouveaux produits.

### *Perspectives*

Le deuxième trimestre sera nettement plus impacté par l'effet de la pandémie du COVID-19 sur la production automobile, en Europe comme en Amérique du Nord. Dans ces régions, les usines du Groupe fonctionneront de façon très partielle et certaines sont déjà arrêtées temporairement. Les usines en Chine continueront quant à elles à produire pour le marché local.

Les mesures de protection pour le personnel vis-à-vis du COVID-19 ont été prises pour permettre le travail des équipes présentes sur les sites. Par ailleurs, des dispositions pour la prise de congés en priorité, puis de chômage rémunéré et/ou partiellement subventionné, ont été mises en œuvre sur l'ensemble des sites afin de réduire les coûts de masse salariale.

Le Groupe reste sur un programme très important de 85ancements de nouveaux produits cette année, même si certains d'entre eux seront vraisemblablement décalés en 2021, compte tenu du contexte.

Les perspectives à long terme restent toujours positives au regard des besoins en allègement de l'industrie des transports nécessaires à la réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub>.

### *Rappel des opérations en cours*

Le Bélier rappelle la signature le 8 janvier dernier par ses principaux actionnaires majoritaires du contrat de cession d'une participation majoritaire représentant environ 61,96% du capital de Le Bélier à Wencan au prix de 38,18 euros par action qui serait suivie du dépôt d'une offre publique d'achat obligatoire simplifiée au même prix de 38,18 euros par action.

La cession du bloc majoritaire, et par conséquent le dépôt du projet d'offre publique, reste seulement sujette à la réalisation de certaines conditions suspensives usuelles (dont l'obtention des autorisations réglementaires en France et en Chine et l'approbation de l'autorité de concurrence slovaque, l'autorité de concurrence allemande ayant approuvé l'opération le 3 avril 2020).

Le Conseil d'administration de Le Bélier a mandaté le 16 mars 2020 ses administrateurs indépendants afin de désigner et suivre les travaux d'un expert indépendant. En application des dispositions de l'article 261-1 I 1°, 2° et 4° et II du Règlement général de l'AMF, l'expert indépendant sera chargé d'établir un rapport sur les conditions financières de l'offre, de présenter ses conclusions sous la forme d'une attestation d'équité, et de se prononcer sur l'appréciation du prix dans le cadre de l'intention de Wencan de procéder à un retrait obligatoire à l'issue de l'offre publique, étant précisé que l'identité de l'expert indépendant sera communiquée dès sa désignation définitive après non opposition de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) à cette désignation conformément à l'article 261-1 III du Règlement général de l'AMF.

Le Conseil d'administration se prononcera sur l'intérêt de l'offre et sur ses conséquences pour Le Bélier, ses actionnaires et ses salariés, au vu notamment des conclusions du rapport de l'expert indépendant.

La réalisation du transfert du bloc majoritaire devrait intervenir fin du premier semestre 2020.

Le projet d'offre publique sera soumis à l'examen de l'Autorité des Marchés Financiers qui appréciera sa conformité par rapport aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Conformément aux règles applicables en matière de communication financière des sociétés cotées, Le Bélier communiquera de nouveau sur l'opération en cours à l'occasion de sa prochaine étape.

Prochain rendez-vous : Assemblée Générale le 19 mai 2020

Prochaine communication : Chiffre d'affaires 1<sup>er</sup> semestre 2020, le 22 juillet 2020 (après Bourse)

Compartiment B d'Euronext Paris - ISIN : FR0000072399 – BELI



**Le Bélier** : Cécile FRANCOUT

Tél : 05 57 55 03 02

[cecile.francout@lebelier.com](mailto:cecile.francout@lebelier.com)

[www.lebelier.com](http://www.lebelier.com)

**ASSET COM** : Laurence COSTES

Tél : 06 20 41 46 08